

# Avant-propos

**Julien Longhi**

Université de Cergy-Pontoise (CRTF-LaSCoD, EA 1392)

À grands traits, l'énonciation peut être abordée de deux manières différentes, selon que l'on envisage l'acte d'énonciation (Benveniste, puis Coquet par exemple) ou l'énoncé (Ducrot et les tenants de la polyphonie, Culioli et les constructivistes). L'intention de ce volume est d'examiner et de confronter ces positionnements, et leurs spécifications selon différents modèles, pour mesurer la place du sujet énonçant dans la construction du sens des objets du discours. Cette confrontation devrait permettre de dégager des caractéristiques de l'apparition du sujet énonciateur dans le discours, et conséquemment en langue, ou réciproquement. Dans le champ des travaux qui questionnent l'énonciation, et plus largement le discours, différentes orientations se dégagent, selon que la voix véhiculée en discours relève davantage d'un sujet individué ou socialisé, d'un contenu conceptuel ou d'un processus sémiotique, d'un locuteur qui investit son discours ou d'un énonciateur construit par l'énonciation<sup>1</sup>. Schématiquement, trois courants nourriront cette réflexion, en prolongeant les théorisations d'auteurs fondateurs:

1. Benveniste (1966) introduit l'énonciation sous la forme d'"instance de discours", à savoir, d'"acte discret et chaque fois unique par lequel la langue est actualisée en parole par un locuteur". Mais pour Benveniste il ne sert à rien de les définir par la deixis si l'on n'ajoute pas que la deixis est contemporaine de l'instance de discours que porte l'indicateur de personne: l'essentiel est la relation entre l'indicateur et la présente instance de discours à laquelle il réfère. Les travaux de Coquet se situent dans le prolongement des thèses formulées par Benveniste.

---

<sup>1</sup> Le colloque international "Les Théories énonciatives aujourd'hui: Benveniste après un demi-siècle", organisé par le pôle universitaire Paris Est, 24 et 25 novembre 2011, a également thématiqué cette question de l'énonciation. De récentes publications autour de Benveniste confirment ce regain d'intérêt pour l'énonciation. Ce volume se distingue néanmoins par le large spectre théorique qu'il convoque, et la confrontation qu'il introduit. Ce volume fait en effet suite à une journée Conscila organisée le 3 février 2012, qui a permis des discussions stimulantes sur différents points, et qui sont reprises dans ces écrits.

2. Ducrot distingue le locuteur de l'énonciation, et a élaboré une théorie linguistique de la polyphonie.
  - a) À sa suite, dans l'approche ducrotienne du Point de Vue (PDV) par Rabatel, le locuteur (L) est l'instance qui profère un énoncé, selon un repérage déictique ou anaphorique, tandis que l'énonciateur (E), proche du sujet modal de Bally, assume l'énoncé. L'auteur développe un modèle qui distingue les positions, les positionnements, et les postures, pour proposer une analyse discursive et interactionnelle de l'énonciation. Le travail de Calas reprend à sa manière des acquis de la pragmatique ducrotienne, en s'appliquant à décrire la circulation de la parole dans les textes de fiction narrative.
  - b) Un développement spécifique par rapport à la théorie initiale est également apporté par Lescano (2009: 47), à la suite de Berrendonner (1981), qui propose une définition d'énonciateur selon laquelle les énonciateurs "sont des figures mythiques – et non des individus identifiables dans le monde ou dans un roman – qui, plutôt que de marquer l'origine des contenus, indiquent la "force" de l'assertion, le "ton" de l'énoncé, ce mot pris dans ce sens que l'on peut demander à quelqu'un de "cesser de parler sur ce ton". Cette approche suppose que le sens d'un énoncé est constitué d'une ou plusieurs unités où l'on trouve un contenu sémantique lié à deux paramètres: l'énonciateur et une "attitude du locuteur" vis-à-vis du contenu. Lescano (2009) distingue le "ton de locuteur", le "ton monde" et le "ton de témoin", et propose ici, à travers l'étude du passé simple, de considérer le mode du trouvé, le mode du conçu, et le mode du vécu.
  - c) Plus spécifiquement encore, pour Nølke (2009: 81), la *ScaPoLine*, ne parle pas d'énonciateurs: les "voix", ou plutôt les points de vue, sont associées directement aux êtres discursifs (ê-d en abrégé), terme central de cette théorie. Les ê-d sont conçus comme des images des "personnes" qui peuplent le discours, créées par le locuteur, et la notion de PDV est fondamentale.
3. Pour les tenants du courant développé par Culioli, la place centrale habituellement accordée au sujet "tend à relativiser fortement le rapport de l'énoncé à l'état de choses qu'il exprime: pour Ducrot, dire le monde n'est pas un enjeu pour le linguiste. La notion de vérité, lorsqu'elle est introduite, reste souvent intuitive" (Paillard 2009: 109).

Dans ce cadre, l'énoncé n'est pas un équivalent de la phrase rapportée à la situation d'énonciation, mais est considéré "en tant qu'agencement de formes qui met en scène les rapports qui se jouent entre des sujets assimilés à des positions, un contenu et le monde. Ces rapports sont éminemment variables et doivent être calculés" (*Ibid*: 110): la notion clef est celle de scène énonciative, et le sens de l'énoncé est construit par les éléments qui le composent, et ne convoque pas l'énonciateur qui est à l'origine. La notion d'ajustement (Ducard) est alors essentielle pour saisir l'investissement du sujet, par la modulation du dire. Elle fait écho à celle de position énonciative, travaillée par exemple par Rabatel.

Pour étendre également la réflexion et nourrir les débats, des travaux en analyse du discours, qui traitent des Formations Discursives, et plus généralement du préconstruit, peuvent être convoqués. Le préconstruit est défini comme "construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante" (pour Pêcheux 1975: 194 "tout "contenu de pensée" existe dans le langage sous la forme du discursif") qui préexisterait à l'énonciation et à l'énonciateur. En développant la question de l'énonciation dans le cadre d'une linguistique du sens commun, liée à l'*a priori* doxal de la communication, Sarfati s'inscrit dans cette démarche: la pluriphonie des sujets parlants est ramenée à la place qu'ils occupent dans diverses institutions de sens, et permet de tenir compte de la plasticité de l'énonciation. Cet ancrage discursif rejoint les préoccupations sur l'hétérogénéité du dire, travaillées par Hailon.

Cette présentation montre que des notions telles que celles de place énonciative, de point de vue, de ton, d'opération énonciative, ou de processus énonciatif, émergent des théorisations énonciatives, et sont autant de voies possibles pour saisir les voix du discours, dans leur diversité et leur complémentarité. C'est ce dont traitent les contributions de ce volume: en prenant appui sur les travaux de Ducrot (pour l'article de Lescano, en partie pour celui de Rabatel), de Culioli (pour la contribution de Ducard) ou selon un cadre plus discursiviste (Calas, Sarfati, Hailon) qui intègre la question de l'hétérogénéité du discours, ces articles abordent tous la manière dont les concepts d'énoncé, d'énonciation, et de discours, se croisent dans l'appréhension du phénomène de signifiante. L'article de Longhi, et les remarques conclusives de Coquet, problématisent un aspect sous-jacent à toutes ces réflexions, qui concerne les distinctions entre le discours et les discours, et entre l'énonciation et l'énoncé. Aussi, si les articles présentés ne négligent aucun de ces aspects, ils ne les thématisent pas de la même manière. Le dialogue et la confrontation des théories proposés dans ce volume ambitionnent donc de nourrir la réflexion

sur le discours et l'énonciation, à partir de travaux récents qui font se rencontrer des paradigmes initialement distincts.

## Bibliographie

- Benveniste, E. (1966): Problèmes de linguistique générale 1. Paris (Gallimard).
- Berrendonner, A. (1981): Eléments de pragmatique linguistique. Paris (Minuit).
- Carel, M. & Ducrot, O. (2009): Mise au point sur la polyphonie. In: Langue Française, 164, 33-43.
- Coquet, J.-C. (2007): Phusis et logos. Paris (Presses Universitaires de Vincennes).
- Dessons, G. (2006): Emile Benveniste: l'invention du discours. Paris (Editions In Press).
- Ducrot, O. (1984): Le dire et le dit. Paris (Minuit).
- Nølke, N. (2009): Types d'êtres discursifs dans la Scapoline. In: Langue française, 164, 81-96.
- Paillard, D. (2009): Prise en charge, commitment ou scène énonciative. In: Langue française, 162, 109-128.
- Pêcheux, M. (1975): Les vérités de La Palice. In: Mالدیدیر, D. (éd.): L'inquiétude du discours, Textes de Michel Pêcheux (1990). Paris: Éditions des Cendres, 175-244.
- Rabatel, A. (2005): Le point de vue, une catégorie transversale. Le Français aujourd'hui, 151, 57-68.
- Sarfati G.-E. (2008): Pragmatique linguistique et normativité: remarques sur les modalités discursives du sens commun. In: Langages, 170, 92-108.